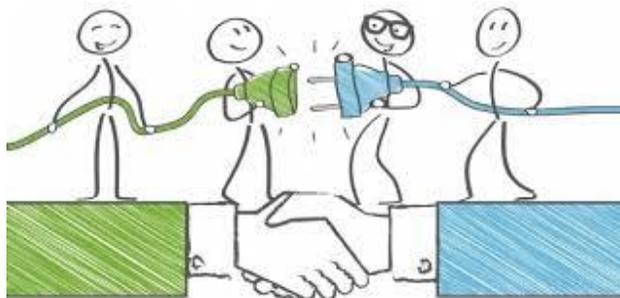


JURIDIQUE : MAITRISER LES RISQUES EN DROIT PENAL DU TRAVAIL



INTRODUCTION :

L'obligation de sécurité imposée à l'employeur s'est durcie ces dernières années. La performance de l'entreprise est étroitement liée au bien être des salariés. Il est donc nécessaire pour l'employeur d'identifier les risques susceptibles d'apparaître dans son entreprise et d'anticiper ces derniers en vue de protéger ses intérêts et ceux des salariés.

PUBLIC :

Collaborateur des services Rh, chefs d'entreprises, cadres et managers, DRH, représentants du personnel, salariés...

DURÉE : 7 heures.

OBJECTIFS :

Identifier les principaux risques en droit du travail.
Intégrer les situations d'engagement de la responsabilité pénale.
Mettre en place des procédures internes en vue de sécuriser les pratiques professionnelles.

PROGRAMME :

Les mécanismes d'enclenchement de responsabilité pénale.
La prévention du risque pénal en matière de santé et de sécurité au travail.
La prévention du risque.
La gestion de crise au sein de l'entreprise.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

Les évaluations sont orales, individuelles ou collectives et s'effectuent tout au long de la formation grâce aux exercices et aux mises en situation réalisées.

Une évaluation formative écrite est réalisée en fin de parcours.

Une attestation de formation nominative est délivrée à chacun des participants.

Ressources pédagogiques :

Formation Action qui vise l'opérationnalité immédiate.

De nombreux exercices sont proposés pour une montée en compétences efficace et rapide.

Un livret pédagogique est transmis à chacun pour une meilleure appropriation.

Accès à l'extranet après la formation : documents mis en ligne, consultables et téléchargeables.

Une équipe pédagogique dédiée pour l'accompagnement tout au long du processus.

